



Vendredi 25 novembre 2022

Comité de suivi de la mobilité multimodale de l'Ouest Étang de Berre

A la suite du débat public organisé sur le projet de liaison routière entre Fos-sur-Mer et Salon de Provence, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a recommandé de veiller à la cohérence du projet avec les autres politiques publiques de mobilité portées sur le territoire.

La décision ministérielle du 29 juin 2021, consécutive au débat, a acté ce principe en proposant un comité de suivi des projets de mobilité et de transports du territoire de l'Ouest de l'étang de Berre. Ce comité a été installé le 7 décembre 2021 par le préfet de région en lien avec l'autorité organisatrice de la mobilité du territoire. La vocation de ce comité est de partager les projets de transport de marchandises et de voyageurs et d'en évaluer l'impact en matière de report modal.

Le deuxième comité de suivi de la mobilité multimodale dans l'Ouest Étang de Berre, s'est ainsi tenu le vendredi 18 novembre à la préfecture de région, sous la présidence du sous-préfet d'Istres, Régis Passerieux, avec la participation des acteurs de la mobilité sur le territoire. Cette réunion a permis de mesurer l'avancée de nombreux projets portés par différents maîtres d'ouvrages et opérateurs en faveur du report modal.

Un premier ensemble d'actions concerne le report modal dans le transport des marchandises :

- La DREAL a présenté l'état d'avancement de l'augmentation de capacité du pôle de Clésud pour le report modal vers le transport combiné rail-route et rappelé l'entrée en chantier en septembre 2022 du Terminal Ouest Provence, pour une livraison programmée en avril 2024 ;
- La SNCF a exposé le déroulement des travaux de rénovation de la gare de triage de Miramas et indiqué que les volumes de wagon isolé traités repartait à la hausse depuis 2020 ;
- Le Grand Port Maritime de Marseille a présenté son objectif de report modal pour les bassins de Fos, pour atteindre 35 % de part modale ferroviaire et fluviale pour le conteneur, ainsi que les investissements envisagés pour cela. Il a en particulier mentionné les travaux en cours dans le cadre du conseil de coordination inter-portuaire et logistique pour relancer le report modal fluvial ;
- La métropole Aix-Marseille-Provence a mis en avant le projet de service public du fret ferroviaire métropolitain.

Concernant la mobilité des voyageurs, la métropole Aix-Marseille a décrit la mise en œuvre de son plan de mobilité et du schéma de mobilité de l'Ouest Étang de Berre. Deux projets de transports collectifs (bus à haut niveau de service) à Istres ainsi qu'à Miramas sont engagés. L'État a aussi rappelé que les financements du plan de relance ont permis d'accélérer deux projets d'itinéraires cyclables à Grans et à Istres, qui s'articuleront avec le projet de liaison routière Fos-Salon. Les conventions de financement signées par la présidente de la Métropole et le préfet de région ont été actées à l'issue de ce comité.

Afin de construire un état de référence du système de transports de marchandises sur le territoire de l'Ouest Étang de Berre, de dégager une vision d'ensemble des nombreux projets en cours et à venir, puis de leurs effets prévisibles, la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a confié une étude au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Ses conclusions sont prévues à l'automne 2023.

Le comité de suivi se réunira régulièrement jusqu'à l'enquête publique de la liaison Fos-Salon, prévue en 2024. La prochaine réunion prévue au second trimestre 2023 sera l'occasion de présenter le résultat de la première phase de l'étude du CEREMA, mesurer l'avancement de plusieurs chantiers et examiner l'avancement d'autres projets de mobilité.

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

